



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE NATATION (FINA)

Water-polo

A. ÉPREUVES (2)

Épreuve masculine (1)	Épreuve féminine (1)
Tournoi de 12 équipes	Tournoi de 10 équipes

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour le water-polo :

	Places de qualification	Places pays hôte	Total
Hommes	121 (11 équipes)	11 (1 équipe)	132 (12 équipes)
Femmes	99 (9 équipes)	11 (1 équipe)	110 (10 équipes)
Total	220 (20 équipes)	22 (2 équipes)	242 (22 équipes)

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO
Hommes	11 (1 équipe)
Femmes	11 (1 équipe)
Total	22 (2 équipes)

3. Mode d'attribution des places :

La place est attribuée au CNO.

C. ADMISSION DES ATHLÈTES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents) et la Règle 43 (Code mondial antidopage et Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte olympique sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo.



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

Critères d'admission supplémentaires de la FI :

Seuls les athlètes qui sont admis à participer aux compétitions officielles de la FINA, conformément à la [Règle GR2.5 de la FINA](#), sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo.

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

PLACES DE QUALIFICATION

Les épreuves de qualification sont citées dans l'ordre chronologique de qualification.

HOMMES

Nombre de places de qualification	Épreuves de qualification
1 place (11 athlètes)	Ligue mondiale 2019 Le CNO le mieux placé au classement de la Ligue mondiale 2019 obtiendra une place (<i>règle BL 9.3.10.1.2 de la FINA</i>)
2 places (22 athlètes)	18es Championnats du monde 2019 de la FINA – Gwangju (KOR) Les deux (2) CNO les mieux classés aux championnats du monde de 2019 obtiendront chacun une (1) place. Si l'un de ces deux (2) CNO a déjà obtenu une place de qualification par le biais de la Ligue mondiale 2019 (<i>BL 9.3.10.1.2</i>), le CNO occupant le rang suivant aux championnats du monde obtiendra une (1) place (<i>règle BL 9.3.10.1.3 de la FINA</i>).
1 place (11 athlètes)	Pays hôte Le CNO du pays hôte obtiendra automatiquement une place (<i>règle BL 9.3.10.1.4 de la FINA</i>).
5 places (55 athlètes)	Championnats continentaux Le CNO le mieux classé à l'issue de chacun des cinq (5) championnats continentaux obtiendra une (1) place. Si l'un des cinq CNO a déjà obtenu une qualification par le biais de la Ligue mondiale 2019 (<i>BL 9.3.10.1.2</i>) ou des championnats du monde 2019 (<i>BL 9.3.10.1.3</i>), alors le CNO occupant le rang suivant aux championnats continentaux correspondants obtiendra une place (<i>règle BL 9.3.10.1.5 de la FINA</i>). Si un des championnats continentaux n'a pas lieu, un match de barrage entre les deux (2) meilleures équipes du continent en question sera organisé pour déterminer le CNO qui représentera ce continent. S'il n'y a qu'un seul (1) représentant d'un continent en particulier, ce CNO obtiendra une place de qualification.
3 places (33 athlètes)	Tournoi de qualification olympique Les trois (3) CNO les mieux classés au tournoi de qualification olympique obtiendront chacun une (1) place. Les équipes qui peuvent prendre part au tournoi de qualification olympique sont précisées dans la <i>règle BL 9.3.10.1.6 de la FINA</i> .



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

FEMMES

Nombre de places de qualification	Épreuves de qualification
1 place (11 athlètes)	Ligue mondiale 2019 Le CNO le mieux placé au classement de la Ligue mondiale féminine 2019 obtiendra une place (<i>règle BL 9.3.10.3.2 de la FINA</i>)
1 place (11 athlètes)	18es Championnats du monde 2019 de la FINA – Gwangju (KOR) L'équipe la mieux classée à la compétition féminine des 18es championnats du monde de 2019 de la FINA obtiendra une place. Si cette équipe s'est déjà qualifiée par le biais de la Ligue mondiale 2019, l'équipe occupant le rang suivant aux championnats du monde obtiendra une place (<i>règle BL 9.3.10.3.3 de la FINA</i>).
1 place (11 athlètes)	Pays hôte Le CNO du pays hôte obtiendra automatiquement une place (<i>règle BL 9.3.10.3.4 de la FINA</i>).
5 places (55 athlètes)	Championnats continentaux Le CNO le mieux classé à l'issue de chacun des cinq (5) championnats continentaux obtiendra (1) une place. Si l'un des cinq CNO a déjà obtenu une qualification par le biais de la Ligue mondiale 2019 (<i>BL 9.3.10.3.2</i>) ou des championnats du monde 2019 (<i>BL 9.3.10.3.3</i>), alors le CNO occupant le rang suivant aux championnats continentaux correspondants obtiendra une place (<i>règle BL 9.3.10.3.5 de la FINA</i>). Si un des championnats continentaux n'a pas lieu, un match de barrage entre les deux (2) meilleures équipes du continent en question sera organisé pour déterminer le CNO qui représentera ce continent. S'il n'y a qu'un seul (1) représentant d'un continent en particulier, ce CNO obtiendra une place de qualification.
2 places (22 athlètes)	Tournoi de qualification olympique Les deux (2) CNO les mieux classés au tournoi de qualification olympique obtiendront chacun une (1) place. Les équipes qui peuvent prendre part au tournoi de qualification olympique sont précisées dans la <i>règle BL 9.3.10.3.6 de la FINA</i> .

PLACES PAYS HÔTE

Le pays hôte a l'assurance de recevoir une (1) place par sexe.



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

À l'issue de chaque épreuve de qualification, la FINA publiera les résultats sur son site web (www.fina.org) et informera les CNO respectifs des places qui leur ont été attribuées.

Les CNO auront alors 21 jours pour confirmer l'utilisation de ces places, comme indiqué dans la section **G. Période de qualification**.

CONFIRMATION DES PLACES PAYS HÔTE

Le CNO du pays hôte devra avoir confirmé à la FINA l'utilisation des places allouées deux (2) semaines après la fin du tournoi de qualification.

F. RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISÉES

Toute place inutilisée sera réattribuée au CNO occupant le rang suivant au classement du tournoi masculin de qualification olympique (règle BL 9.3.10.1.7 de la FINA) ou du tournoi féminin de qualification olympique (règle BL 9.3.10.3.7 de la FINA).

PLACES PAYS HÔTE INUTILISÉES

Toute place non utilisée par le pays hôte sera réattribuée au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement des championnats continentaux (pour l'Asie).



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

G. PÉRIODE DE QUALIFICATION

Date	Échéance
À confirmer	Ligue mondiale 2019 de water-polo de la FINA
12 – 28 juillet 2019	Championnats du monde 2019 de la FINA, Gwangju (KOR)
26 juillet – 11 août 2019	Amérique – Jeux Panaméricains 2019, Lima (PER)
À confirmer	Océanie – Sélection continentale
Février 2020	Asie – Tournoi de qualification, Astana (KAZ)
À confirmer	Europe – Championnats d'Europe (lieu à confirmer)
Février/mars 2020	Tournoi féminin de qualification olympique (lieu à confirmer)
À confirmer	Afrique – Sélection continentale
À confirmer	Tournoi masculin de qualification olympique (lieu à confirmer)
10 avril 2020	Date limite à laquelle la FINA devra avoir informé les CNO/FN des places qui leur ont été attribuées
1er mai 2020	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à la FINA qu'ils utiliseront les places allouées
8 mai 2020	Réattribution de toutes les places inutilisées par la FINA
6 juillet 2020	Date limite d'inscription par sport pour les Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo
24 juillet – 9 août 2020	Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo